

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le 20 décembre, à 21 heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mesdames Valérie DOMERC, Eliane DUFFAU et Sylvie NABOS, Messieurs J-Michel ESQUERRA, J-Luc BONNEMAISON, Cyril COTONAT, Georges TORRENT, Philippe QUAGLINI, Luc CAZENEUVE et Jacky LAVILANIE.

Absent : Franck LILLE.

Madame Eliane DUFFAU a été élue secrétaire de séance.

1° / RECENSEMENT DE LA POPULATION:

L'agent recenseur est nommé à l'unanimité, il s'agit de Liliane LAVILANIE. Elle effectuera une formation de 2 demi-journées les 6 et 13 janvier 2014.

Le recensement aura lieu du 16 janvier 2014 au 15 février 2014.

En 2009, 228 habitants +5 à part avait été comptabilisé

2°/ DOSSIER CŒUR DU VILLAGE

L'enterrement des lignes électriques est en cours. A la suite de ces travaux, seulement 9 mâts (projecteurs routiers) seront implantés d'où une diminution du devis initial de 2000 €.

Les travaux de la traversée pourraient démarrer 2^{ème} semestre 2014.

Le conseil accepte de poursuivre l'étude du Toit Familial, Mr LUCANTIS du SIVOM doit chiffrer les frais afin de viabiliser les terrains.

3°/ RESTAURATION EGLISE SAINT LAURENT

Le lundi 13 janvier à 9h30 aura lieu la réunion de chantier.

Le montant perçu au cours de la campagne mécénat est à ce jour de 6634 € ; différents concours seront refaits en 2014.

Un prêt à court terme de 20 000 € sur 24 mois et un prêt à moyen terme sur 5 ans permettront de solder la 4^{ème} tranche de travaux.

Un montant de 12 000€ reste disponible sous forme de subventions afin d'effectuer différents travaux par le SIVOM.

4°/ CLASSEMENT EGLISE SAINT ANDRE

Lors de la réunion du 26 novembre, la DRAC a refusé le classement de l'église.

5°/ DOSSIER PHOTOVOLTAIQUE

L'avocat, Maître NONNON, nous a informés que notre dossier relevait du Tribunal administratif. Le gain de productivité en novembre 2013 est de 1362.36 €.

6°/ ANCIENNE SALLE DE CLASSE

Monsieur le Maire a été contacté pour un projet de maison d'assistantes maternelles (MAM). Une étude est en cours et une réunion est prévue le 13 janvier à 15h00 en présence des assistantes maternelles, du conseil municipal, de Mme MARECHAL et Mr LUCANTIS.

7°/ POINT VOIRIE

Monsieur TORRENT nous informe de dégradations sur le chemin rural de la Carrère du Broc suite à des opérations de débardage, un état des lieux a été établi et l'entreprise reconnaît ses torts. Les travaux seront réparation seront à la charge de l'entreprise.

Monsieur QUAGLINI nous informe de l'éboulement de certains fossés à St Laurent.

8°/ POINT BATIMENTS

Le changement de chauffage de la salle des fêtes sera effectué 1^{ère} semaine de février 2014.

Les anciens supports des bancs en bois devant la salle des fêtes seront définitivement supprimés.

9°/ INFORMATIONS FINANCES:

Suite à des courriers de Mr le Préfet, lecture est faite des dotations ou compensations :

Compensations pour l'exercice 2013 :

Dotation spécifique à la taxe professionnelle = 34 €

Taxe foncière propriétés bâties = 421€

Taxe foncière propriétés non bâties = 6592 €

Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation = 6496.95 €

Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle = 4654.77 €

10°/ QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ L'agent communal suivra une formation « certiphyto » (obligatoire pour les agents à partir de octobre 2014) au lycée Adriana, coût de cette formation 80 €
- ❖ Monsieur le Maire nous informe des nouveaux statuts du SIVOM suite aux changements des communautés de communes
- ❖ Rappel des vœux le samedi 18 janvier 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.15.

Ont signé le registre tous les membres présents.